

Formulaire d'inscription Enfants/Ados - Adultes Année scolaire 2022/2023

Ateliers adultes - enfants/ados le Plateau

10/17 rue des acacias
16000 Angoulême
tél : 05 45 94 00 76

le Labo
Rue Antoine de Conflans
16000 Angoulême
tél : 05 45 94 00 76

Dirac
620 route de la Boissière
16410 Dirac
tél : 05 45 63 05 67

ecole.dart@grandangouleme.fr
www.ecole-art-grandangouleme.fr

Inscrit en 2021-2022 : oui non

élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Âge :

Tel domicile : Mobile :

Email élève :@.....

Afin de vous transmettre des informations pratiques tout au long de l'année

Profession :

Niveau scolaire pour les enfants :

Coordonnées :

Adresse :

.....

Code postal / Ville :

Mineur

Adulte étudiant jusqu'à 22 ans (à justifier)

Adulte (+ 18 ans, non étudiant)

Représentant légal (pour les mineurs) ou redevable

La facturation sera transmise au représentant 1

Représentant 1 : Représentant 2 :

.....

Profession : Profession :

Tel prof : Tel prof :

Mobile : Mobile :

Email 1 : @

Email 2 : @

Afin de vous transmettre des informations pratiques tout au long de l'année

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

.....

Code postal / Ville :

Partie réservée à l'administration :

GrandAngoulême : oui non

Tarif famille : oui non

Titulaire du compte :

Banque :

Chèque N° :

Espèces :

Règlement en 3 fois : oui non

QF :

Assurance :

Règlement intérieur et délibération tarifaire

La délibération complète concernant les droits d'inscription, ainsi que le règlement intérieur sont affichés au secrétariat de l'école d'art, et au tableau d'affichage des ateliers des sites le Plateau, le Labo et à l'Epiphyte.

Je déclare prendre connaissance du règlement intérieur de l'école que je m'engage à respecter.

pièces à fournir

- Une photo d'identité
- 2 timbres au tarif prioritaire en vigueur (un seul jeu de timbres par famille)
- Un justificatif pour les élèves domiciliés sur le GrandAngoulême (taxe d'habitation, facture EDF....) ou un justificatif d'imposition sur une commune du GrandAngoulême pour les familles domiciliées hors agglomération.
- Un certificat de scolarité pour les étudiants domiciliés hors GandAngoulême, attestant qu'ils sont inscrits dans un lycée du GrandAngoulême avec l'option « arts plastiques » afin de bénéficier du tarif GrandAngoulême.
- Photocopie d'attestation d'assurance responsabilité civile et accidents corporels, ou assurance scolaire ou extra-scolaire.
- Des réductions et tarifs préférentiels sont consentis aux contribuables de l'agglomération en fonction du quotient familial.

Montant quotient familial : (joindre la copie de l'attestation de la CAF 2022 comportant le montant du quotient familial, sauf si celui-ci est supérieur à 650€).

facturation et demande de règlement en 3 fois :

Les frais de traitement de dossier de 50€ :

// seront facturés après les deux ateliers d'essai et non remboursables, pour les enfants.

// sont à déposer avec le dossier d'inscription et non remboursables en cas de désistement, pour les adultes.

Facturation en trois fois : oui non

Je soussigné(e),, désire un règlement en trois versements des droits d'inscription 2022/2023 pour l'élève inscrit en page 1, et m'engage à respecter les dates d'échéances qui me seront communiquées par courrier courant septembre 2022, une échéance au 30 septembre, 30 octobre et la dernière échéance au 30 novembre 2022.

Les droits d'inscription non versés avant le 30 novembre 2022 seront majorés de 10%.

renseignements divers

Avez-vous déjà été inscrit à l'école d'art : En quelle année :

Comment avez-vous connu l'école :

Avez-vous pratiqué ou pratiquez-vous les arts plastiques dans un autre établissement, si oui lequel :

Niveau scolaire et école fréquentée pour les mineurs et les étudiants :

.....

La rentrée scolaire est prévue la 19 septembre 2022.

inscription à la CNIL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription, à la facturation et la gestion du compte des élèves. Les destinataires des données sont les services administratifs et les enseignants-plasticiens de l'école. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'école.

autorisation en cas d'accident

J'autorise les services de secours à orienter et transporter mon enfant accidenté ou malade vers l'hôpital le plus proche, le personnel de l'école d'art ayant immédiatement averti la famille par le biais des coordonnées indiquées en page 1.

autorisation de sorties pour les mineurs

L'élève peut être amené à participer à des sorties hors des ateliers des sites le Plateau, le Labo ou Dirac pour des activités pédagogiques d'animation ou de diffusion. Merci de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe :

Je soussigné(e) (NOM/Prénom) exerçant l'autorité parentale, sur l'élève (NOM/Prénom) : autorise mon enfant à participer aux sorties organisées par l'école, sous la responsabilité de ses professeurs pour l'année d'enseignement 2022/2023, et à être accompagné si besoin par le moyen de transport prévu (bus).

Cette autorisation peut être annulée à tout moment par courrier à l'école d'art.

autorisation de départ des ateliers pour les mineurs

J'autorise l'élève

// à partir seul à la fin du cours : oui non

// ou accompagné par la personne mentionnée ci-après :

autorisation : ateliers de modèle vivant pour les mineurs

J'autorise l'élève à participer

// à l'atelier de Dessin/couleur à partir de modèles vivants : oui non

// à l'atelier de Dessin/sculpture à partir de modèles vivants : oui non

droit à l'image / droit d'auteur

Je soussigné(e) (NOM/Prénom) :
(Ou pour les élèves mineurs) exerçant l'autorité parentale sur l'élève (Prénom/nom de l'élève) :
.....
donne à Grand Angoulême, gestionnaire de l'école d'art,

L'autorisation de :

- capter et de fixer l'image de l'élève nommé ci-dessus par une, voire plusieurs, photographie(s) numérique(s) et/ou pelliculaire(s),
- reproduire ou de faire reproduire la(les) photographie(s) sur support papier, numérique, magnétique, optique, et magnéto-optique,
- publier, exposer et diffuser la (ou les) photographie(s) prise(s) pour le compte de GrandAngoulême lors des enseignements ou des manifestations organisées par l'école d'art pour les usages suivants : publication dans les journaux et revues, publication sur le site Internet, le site Intranet de GrandAngoulême et les réseaux sociaux. Publication sur des supports de communication internes/externes de GrandAngoulême ou de l'école d'art tels que journal interne, journal externe, affiches, CD-Rom.

Les légendes accompagnant la diffusion de la (ou des) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à la réputation ou la vie privée de l'élève.

GrandAngoulême s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande

L'autorisation de diffuser publiquement et de reproduire les exercices, réalisations qui seraient créés par l'élève dans le cadre de l'enseignement dispensé par l'école sur tout support de communication de GrandAngoulême et notamment affiches, journaux, CD-Rom, site Internet, site Intranet, plaquettes.

Lors de l'utilisation d'une réalisation, d'un exercice, le nom de l'auteur devra être cité et la réalisation, l'exercice, ne devra pas être modifiée.

Les présentes autorisations sont consenties à titre gratuit pour tous les pays et pour la durée de vie des supports de publication et/ou de communication. Toutefois, elles pourront être retirées par écrit à tout moment.

accord de l'élève ou de son représentant : oui non

propriété corporelle des réalisations - propriété des travaux réalisés dans le cadre des ateliers de l'école :

La propriété intellectuelle des réalisations des auteurs n'appartient pas à l'école sauf à ce qu'elle se la fasse céder par contrat.

Mais l'école fournit généralement les matières premières qui vont permettre de créer matériellement l'œuvre. Elle est titulaire de la propriété corporelle de ces matières et, par accession, du support de l'œuvre (C. civ, art.5 46).

Ce droit peut faire obstacle à la revente des réalisations par les élèves. Si l'école veut toutefois autoriser ce type de revente et que l'élève manifeste la volonté de vendre l'œuvre créée sur le support ou avec les matières premières propriétés de l'école, l'élève sera redevable à cette occasion du paiement des sommes correspondant aux frais engagés par l'école pour l'acquisition de la (des) matière(s) et/ou du support correspondant(s)(C. civ, article 571).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus, et certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des informations.

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :

.....



NOM Prénom de l'élève :

Ateliers ados / adultes à partir de 14 ans

- ateliers Le Plateau - 17 rue des acacias – 16000 Angoulême –
- ateliers Le Labo - rue Antoine de Conflans – 16000 Angoulême -
- atelier L'Epiphyte - 620 route de la Boissière – 16410 Dirac -

Inscrivez l'atelier de votre choix par ordre de préférence (1, 2, 3,....) en face de l'atelier désiré dans la liste ci-dessous.

Ce planning peut-être soumis à des modifications en fonction du nombre des inscriptions 2022/2023, 8 élèves minimum par atelier.

Nombre d'ateliers souhaités : 1 2 3

Volume / construction / matériaux

Tournage / Argile	Lundi	de 18h00 – 20h30	Dirac	Catherine Le Marc
Modèle Vivant sculpture	Mardi	de 14h00 – 16h30	Labo	Mathias LE ROYER
Modèle Vivant sculpture	Mardi	de 18h00 – 20h30	Labo	Mathias LE ROYER
Céramix	Mercredi	de 9h30 – 12h00	Labo	Mathias LE ROYER
Céramix	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Mathias LE ROYER
Textile, jeux de matières et de formats	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Séverine GALLARDO

Dessin

Dessin / Illustration	Lundi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Séverine GALLARDO
Gravure	Mardi	de 14h00 – 16h30	Labo	Nathalie BEELE
Gravure	Mardi	de 18h00 – 20h30	Labo	Nathalie BEELE
Techniques de l'estampe	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Nathalie BEELE
Dessin d'observation/Couleur/Modèle vivant	Mardi	de 10h00 – 12h00	Plateau	Murielle PELLAN
Dessin d'observation/Couleur/Modèle vivant	Mercredi	de 10h00 – 12h00	Plateau	Murielle PELLAN
Dessin d'observation/Couleur/Modèle vivant	Mardi	de 15h30 – 17h30	Plateau	Jérémie CAMUS
Modèle vivant	Mercredi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Vallie DESNOUËL
Modèle vivant	Jeudi	de 15h30 – 17h30	Plateau	Vallie DESNOUËL
Modèle vivant	Jeudi	de 18h00 – 20h30	Plateau	Vallie DESNOUËL

Couleur

Couleur et Linogravure	Lundi	de 14h00 – 16h30	Labo	Nathalie BEELE
Couleur	Mardi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Murielle PELLAN
Couleur	Mercredi	de 19h00 – 21h00	Plateau	Murielle PELLAN

Images en mouvement

Vidéo et animation	Samedi	de 9h30 – 12h00	Labo	Jérémie CAMUS
--------------------	--------	-----------------	------	---------------	-------

Parcours d'orientation de formation artistique

	Mardi	de 18h00 – 20h00	Plateau	Jérémie CAMUS
--	-------	------------------	---------	---------------	-------



NOM Prénom de l'élève : -----

Ateliers jeune public de 4 ans à 15 ans

- ateliers Le Plateau - 17 rue des acacias – 16000 Angoulême –
- ateliers Le Labo - rue Antoine de Conflans – 16000 Angoulême -
- ateliers Dirac - 620 route de la Boissière – 16410 Dirac -

Indiquez l'atelier de votre choix, en face de l'atelier désiré dans la liste ci-dessous.

Ce planning peut-être soumis à des modifications en fonction du nombre des inscriptions 2022/2023, 8 élèves minimum par atelier.

Ateliers Premiers pas :

De la tâche à la forme, une approche originale et ludique

4 ans/CP	Mercredi	de 14h00 – 15h00	Plateau	Pierre MARTY
4 ans/CP	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Labo	Nathalie BEELE
4 ans/CP	Mercredi	de 16h00 – 17h00	Dirac	Marie DECARNIN
4 ans/CP	Samedi	de 9h45 – 10h45	Dirac	Pierre MARTY

Ateliers Imagination et Créativité

CE1 – CM2	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Dirac	Marie DECARNIN
CE1 – CM2	Mercredi	de 16h30 – 18h00	Plateau	Vallie DESNOUËL
CE1 – CM2	Samedi	de 11h00 – 12h30	Dirac	Pierre MARTY
CM1 – 5 ^{ème}	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Plateau	Murielle PELLAN
collège	Samedi	de 10h00 – 12h00	Dirac	Marie DECARNIN

Atelier Volume Couleur et Dessin :

CE1 – CM2	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Labo	Mathias LE ROYER
-----------	----------	------------------	------	------------------	-------

Atelier Dessin et Bande Dessinée :

CM2 - collège	Mercredi	de 15h15 – 17h15	Plateau	Pierre MARTY
---------------	----------	------------------	---------	--------------	-------

Images en mouvement

A partir de 13 ans et +	Samedi	de 9h30 – 12h00	Labo	Jérémie CAMUS
-------------------------	--------	-----------------	------	---------------	-------

Atelier Dessiner/ Expérimenter :

collège	Mercredi	de 16h00 – 18h00	Labo	Séverine GALLARDO
---------	----------	------------------	------	-------------------	-------